

Discussion

PIERRE CORVOL

Au risque d'une simplification, je me permets quelques mots pour lancer la discussion. Alain Trautmann a insisté sur trois points.

- Premièrement, son intervention a porté sur les jeunes : cet aspect est crucial et prioritaire, puisqu'il n'est pas de recherche sans chercheurs et que c'est jeune qu'on est chercheur, c'est plus difficile par la suite. Monsieur Ailleret l'a souligné, ainsi que Monsieur Baer, préoccupé par des plus jeunes encore. L'un des problèmes est de développer au niveau du secondaire l'attrait et la curiosité pour la recherche, qui, me semble-t-il, semble fait cruellement défaut dans l'éducation non seulement dans le secondaire mais aussi dans l'enseignement supérieur. Les études médicales se font ainsi sans travail dirigé pratique, et les élèves ignorent ce qu'est une pipette, un animal et une autopsie. Tout se fait par ordinateur, c'est bien, mais « mettre les mains à la pâte » est aussi important.

- Deuxièmement, il a été évoqué la question de la confiance : elle signifie « la foi avec ». Or qui a la foi dans la recherche ? Les chercheurs, sans doute, mais s'ils

ne parviennent pas à la communiquer aux plus jeunes, prioritaires, c'est regrettable. La confiance est primordiale à un moment où dans notre pays, selon Jean Delumeau, « la pulsion de sécurité » est plus forte que la libido.

- Enfin, il a été abordé la problématique des moyens globaux, bien sûr, sur lesquels je ne reviens pas.

Monsieur Monteil a insisté sur les actions du gouvernement, présentes et futures, en ajoutant la dimension du maillage, essentiel pour lui, entre universités, grandes écoles et organismes, et en indiquant notamment les outils à disposition, aujourd'hui multiples, tels que la presse ou les RTRA. Ces données nous permettent d'entrer dans le concret.

Monsieur Ailleret, je retiendrai quatre éléments importants dans votre intervention.

- Premièrement, vous avez évoqué la notion de long terme : le problème de la recherche est que chercheur et politique n'ont pas le même temps. Je le sais pour avoir côtoyé mes collègues à la Direction Générale de la Santé. Un politique, dans le domaine de la santé, n'a pas les mêmes objectifs à

long terme qu'un chercheur qui se doit de prévoir à 20 ou 30 ans et d'imaginer les solutions éventuelles à apporter.

- Deuxièmement, vous avez mis l'accent sur le problème des choix : ils sont difficiles.

- Par ailleurs, vous avez souligné la question de la responsabilisation des acteurs de la recherche : elle est liée à la confiance du gouvernement envers le chercheur. Comme pour Alain Trautmann, elle me semble modeste, tout comme la responsabilité des administrateurs, présidents d'universités et directeurs d'école. Elle tient aussi à la gouvernance et à ses méthodes, obtenues par l'organisme de tutelle.

- Vous avez abordé la problématique de la simplification : elle serait réellement utile dans la manière de gérer la recherche, et dans mes expériences heureusement terminées ou presque de chef de service dans un hôpital et de directeur d'une unité de recherche de l'INSERM pendant 24 ans, ainsi que ma mission actuelle d'administrateur du Collège de France, j'ai subi la série des difficultés de l'administration. Des efforts ont été faits, mais le réflexe de l'administration est là aussi la méfiance, ce qui nous impose des processus lourds et complexes. C'est aussi le cas pour l'Europe, en matière d'appel de marché par exemple. La gestion des chercheurs, des jeunes chercheurs et de la recherche s'en trouve considérablement compliquée.

Vous avez également évoqué la question des jeunes, l'importance de l'éducation et de la sensibilisation à la science, à la communication à l'éthique. Nous pouvons ouvrir le débat.

DE LA SALLE

Il me semble qu'une importante confusion est faite entre la science et les scientifiques, concernant la confiance. On confond également science et métiers scientifiques, concernant l'attrait. Celui-ci ne relève pas de l'éthique, mais plus trivialement de l'exercice des métiers scientifiques. Par exemple, et c'est une nouveauté, un petit stage permet désormais aux étudiants d'aller en laboratoire dès la licence, alors qu'il y a 20 ans on y allait quand on avait choisi de faire de la recherche : c'est un progrès. Un petit nombre de personnes, issues surtout de l'administration et de la recherche de fonds, se battent avec une administration muette, notamment pour obtenir ce qui était prévu, et se rendent compte que des débutants sont payés un peu moins que le SMIC horaire - pour une soixantaine d'heures ils sont payés un SMIC et demi - et que les conditions de recrutement ne sont pas toujours nettes. Je pense qu'une bonne partie des étudiants qu'on réclame par la suite, les plus intelligents, sont ceux qui comprennent le plus vite la situation : soit ils partent à l'étranger s'ils ont vraiment envie de faire de la recherche, soit ils se dirigent vers d'autres métiers jugés plus faciles d'exercice, comme enseignants ou ingénieurs.

C'est une différence importante : les étudiants s'intéressent toujours aux sciences, mais commencent à se désintéresser nettement des métiers scientifiques. De la même manière, la perte de confiance s'exerce envers les scientifiques, et pas dans la science, en partie pour les raisons citées. L'idée d'indépendance est essentielle pour la confiance, et l'indépendance ne supporte aucune liaison avec les intérêts. Il est difficile aujourd'hui de trouver un scientifique leader dans son domaine, qui fait des recherches aucunement financées par un intérêt privé. Or ce lien suscite une suspicion sur tout ce qui se déclare expert. La science n'est donc pas en elle-même une valeur en chute libre.

PIERRE CORVOL

Nous avons peu évoqué les notions de liberté et d'indépendance. Or dans le métier de chercheur, la liberté est fondamentale ; même s'il est très matériellement dépendant de ses crédits, de ses collègues et de son environnement, le chercheur est libre. Concernant le choix du métier de chercheur, pensons à la fable de la Fontaine, dans laquelle un chien bien nourri invite chez lui un loup famélique. Le loup aperçoit le collier du chien et repart dans sa forêt. Les chercheurs ont encore une liberté unique, et peuvent choisir leur axe de recherche, en tout cas en France. Apparemment cette question suscite des débats.

HÉLÈNE LANGEVIN-JOLIOT

Ces questions m'intéressent d'autant plus que je suis la Présidente de l'Union Rationaliste. Le problème des jeunes est effectivement très prioritaire, et beaucoup de tort a déjà été fait. Je veux parler des conditions générales dans lesquelles on peut arrêter cette évolution. Je souhaite contester la fin de l'exposé de Monsieur Ailleret sur les rapides et les lents à la place des gros et des petits. Notre société de consommation est obnubilée par une compétition accrue, qui n'est ni saine ni stimulante et ne laisse pas aux personnes le temps de réfléchir, y compris aux scientifiques qui, à 40 ans, sont dans une immense difficulté, inconnue de ma génération, de pouvoir continuer de faire de la recherche en raison d'autres activités chronophages. Pour créer les conditions de contact avec la société, il importe effectivement de se projeter sur le long terme. L'hypercompétitivité ne changera rien au fait que nous avons des intérêts communs à l'échelle mondiale, nous obligeant à coopérer : soit tous gagnent, soit personne. La position de la recherche est évidemment concernée. Une société qui ne donne pas le temps à la recherche de réfléchir, d'être en contact avec la société et de répondre à ses aspirations, dira mais ne fera pas.

J'ajoute une phrase de Condorcet, d'un petit ouvrage qu'il n'aurait sans doute pas écrit 15 ans plus tard : « Les femmes de la vie sont rares », mais aussi « La femme bien plus que nous aime la vie pour vivre ».

C'est vrai, y compris dans l'organisation de la recherche et dans les laboratoires : pour que des femmes rejoignent la recherche, ce qui bénéficiera aux hommes, il faut créer les conditions de la vie pour vivre.

FRANÇOIS AILLERET

J'ai été amené à synthétiser mon intervention, mais je reconnais évidemment que le temps est une ressource indispensable dans beaucoup de domaines, comme la recherche fondamentale : il faut avoir du temps, la vision sur le long terme et de la liberté. Cependant, je citerai cet exemple : à l'Institut Pasteur est prévue la construction d'un nouveau bâtiment, sur quatre ans normalement, en comptant les procédures, les contestations, etc. Or la Chine peut le réaliser en dix mois.

ALAIN TRAUTMANN

Je partage votre avis, Madame Langevin, sur cette question très importante : le temps de la recherche est long, et le temps du politique et de la société en général est de plus en plus court. Or notre système de recherche ne peut pas échapper à la société dans laquelle il s'inscrit ; on peut simplement résister à un certain type de pression. Je ne crois pas que les orientations actuelles consistent à y résister. Il existe une pression, y compris de la part de nos concitoyens, considérant la science, selon les statistiques, non pas pour la connais-

sance, mais pour des applications le plus rapidement possible en matière de santé, d'environnement entre autres. Il incombe aux scientifiques, ainsi qu'aux citoyens, de résister à cette pression, et de dire qu'une partie importante de la recherche doit être l'avancée des connaissances sans perspectives d'applications visibles. Certaines structures, comme le CNRS, sont particulièrement bien disposées ; le gouvernement, lui, réduit son implication : bien que le discours officiel indique l'importance de la recherche fondamentale, en réalité est mis en place un système de projets à court-termisme accentué, où les applications devront être visibles. C'est une erreur.

DE LA SALLE

J'ai été très frappé par ce qu'a dit Monsieur Baer concernant la méfiance croissante dans tous les pays européens vis-à-vis de la science ; l'Union Européenne ne joue pas toujours le jeu de rétablir cette confiance. Je citerai deux exemples.

D'une part, l'Union Européenne est la seule région du monde aussi méfiante vis-à-vis des OGM et avec des contraintes aussi fortes contre elles. Le règlement européen impose ainsi de signaler la présence d'OGM dans tout produit alimentaire, comme si c'était un poison extrêmement dangereux. Les scientifiques ont exercé leur pression, mais le rôle de l'Union Européenne n'est-il pas justement d'essayer de l'éviter ?

D'autre part, l'obésité infantile est un exemple plus grave encore, parce c'est un des problèmes majeurs de santé en Europe aujourd'hui. Il y a trois ans, la Fédération Européenne des Académies de Médecine a voté à l'unanimité – de façon exceptionnelle à ce niveau – une résolution demandant que soit indiquée dans l'étiquetage des produits alimentaires la quantité de calories contenue par 100 g de produit. La réaction des commissaires à la recherche et à la santé a été plutôt favorable. Or un an après, lors d'une nouvelle réunion à Bruxelles, les commissaires ont indiqué qu'aucune mesure ne serait prise, parce que les industries alimentaires s'y opposaient. Une question aussi importante pour une mère de famille, voulant savoir si tel aliment est mauvais, n'a pu aboutir. Or ce dispositif existe aux Etats-Unis, au Canada, en Norvège. La Commission Européenne aurait dû rédiger un rapport pour montrer que c'était indispensable, au lieu de s'incliner devant le veto de certains industriels.

JEAN-MICHEL BAER

Je ne connais pas ce cas précis, mais dans certains domaines, les lobbys ont pu être plus puissants que les politiques effectivement. Sur les OGM, reconnaissez que la situation n'est pas claire pour l'opinion publique.

DE LA SALLE

C'est à vous de l'informer.

JEAN-MICHEL BAER

Ce n'est pas une question d'information. Il faut initier un processus de consultation, de discussion, ce que nous faisons sur les nanotechnologies et sur les cellules-souches embryonnaires au niveau européen, mais sur les OGM les positions sont tellement tranchées qu'il est trop tard. Concernant l'obésité infantile, les académies de médecine ont tout de même un certain pouvoir ; la Commission était est une des institutions, mais aussi le Parlement, tous deux très sensibles à ces questions, ainsi que le Conseil des Ministres, qui in fine décide avec le Parlement. Je regarderai cette affaire.

PIERRE CORVOL

Il apparaît plus facile d'avoir l'unanimité des Académies de Médecine que d'obtenir une décision européenne concertée.

DOMINIQUE FOLSCHIED

Je profite de cette assemblée de personnes apparemment de bonne volonté, pour m'inscrire en faux contre certains discours édifiants.

Nous n'avons pas de visibilité à l'étranger : seule est connue l'Université. J'apprécie les efforts de conjonctions réalisés. Le monde universitaire travaille d'ailleurs en bonne entente avec le CNAM et l'École des Ponts. Mais examinons la France d'un peu

plus près : dans notre pays égalitariste en paroles existent les pires inégalités sur le terrain, et il est impossible d'y remédier. Le mot sélection provoque ainsi la manifestation de 1 000 ou 2 000 étudiants, plus ou moins étudiants d'ailleurs, et le renoncement immédiat du gouvernement à ses projets, même velléitaires, comme le fâcheux épisode Ferry, qui préférerait vendre les livres plutôt que les distribuer. Dans ces conditions, il est clair que plusieurs personnes sont intéressées, et la bonne volonté s'arrête. Les écoles fournissent ainsi des annuaires de personnes qui viennent occuper les cabinets ministériels. Or ces personnes ne sont pas vraiment favorables au fait que les accords avec l'Université débouchent par exemple sur la prise des places par les doctorants.

116
|
Discus-
sion

De la même manière, des amis du CNRS souhaiteraient venir à l'Université, mais l'argument est le suivant : au 10^e échelon de tel corps, on gagne 15 euros de moins par mois parce que le rythme est différent. Pourquoi n'y a-t-il de changement ? Qui a intérêt à créer des bastions enfermant les chercheurs, qui « cherchent mais ne trouvent pas », comme dit méchamment le grand public, pas toujours à tort. De même, pourquoi le problème de l'agent comptable de l'Université n'est-il jamais réglé, tiraillé dans sa triple dépendance : le Budget, l'Université ou le Ministère de l'Education et de la Recherche ? La conséquence est le retrait des crédits décembre, parce que dépenser en novembre n'est pas autorisé. Or comment dresser un budget sur cinq ans

ainsi ? J'ajoute que le président de l'Université n'a aucun pouvoir sur le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS), présidé par un ressortissant du Budget. Aussi, lorsqu'on reçoit des étrangers, le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) n'a pas de place pour eux, obligeant des étudiants rattachés à l'Université de Nanterre à loger en Seine-Saint-Denis, par exemple. Nous avons de notre côté logé des Roumains dans l'Essonne, alors qu'ils étudient dans une université en Seine-et-Marne. Ce sont autant de dysfonctionnements qui pourraient être résolus par une dizaine de députés courageux en prévoyant des heures supplémentaires : l'agent comptable dépendrait de l'Université et le contrôle financier se ferait *a posteriori*. Je n'ai pas confiance en la LOLF (Loi Relative aux Lois de Finances, qui demande de s'engager sur 5 ans sur un nombre de doctorants et un nombre de voyages. Or comment le savoir ?

Je suis cependant heureux d'entendre les avancées énoncées par Monsieur Monteil. Mais pourquoi les gens des sciences dites pures se disent-ils les seuls scientifiques ? Pourquoi exercent-ils un « terrorisme » sur les autres, par exemple en essayant d'aligner les procédures de recrutement et d'appréciation des personnes sur leurs propres normes telles que la revue internationale avec comité de lecture, inexistante dans certaines disciplines, la seule prise en compte des articles cosignés, pas des ouvrages, etc. ? Et pourquoi, lorsqu'on cherche à faire une

alliance entre universités et CNRS, ce à quoi j'ai renoncé depuis longtemps, c'est le dogmatisme des comités du CNRS qui vient apprécier votre recherche ?

Enfin, concernant l'Europe, que je n'ai pas évoquée, pourquoi est-ce si compliqué de se rapprocher en cas de projets ? Les Allemands le savent et ont recours à un avocat d'affaires et un juriste. Or nous n'avons pas les moyens et ne savons pas remplir les dossiers réclamés, donc nous ne faisons pas appel à l'Europe, sous peine d'avoir l'air ridicule. Vous en êtes sans doute conscient. Existe-t-il une solution ? Voici ma liste de récriminations. Je ne sais pas s'il y a des réponses.

DE LA SALLE

Il a été rappelé que la matière grise des pays en développement augmentait beaucoup et était payée moins cher. Dans un ouvrage récent un sociologue posait cette question, de manière un peu provocante : Est-il raisonnable d'encourager les jeunes à poursuivre des études scientifiques universitaires, sans avoir réglé le problème lié au fait que le taux de chômage s'accroît bien plus dans ces filières que dans les autres ? Autrement dit, nos sociétés sont-elles prêtes à payer, dans le public mais aussi le privé, des scientifiques et pas seulement des juristes, des financiers ou des commerçants ?

Par ailleurs, concernant les rapports entre

science et société, nous avons voulu, avec des collègues chercheurs ou enseignants-chercheurs, organiser il y a quelques années une conférence citoyenne sur le projet du génome. Or l'INSERM nous avait objecté que nous n'avions aucune légitimité. Nous étions pourtant des chercheurs convaincus, et nous voulions nous interroger sur notre activité. Il ne faut pas s'étonner dès lors que la population devienne méfiante vis-à-vis des organismes publics.

PIERRE CORVOL

Sur ce sujet, Pierre Tambourin a pris une initiative très intéressante. Responsable du génopole d'Evry, il a créé un « café du gène », au milieu du centre commercial, où l'on discute autour d'une bière avec les gens présents ; la réunion est prévue à l'avance avec un micro, un ou deux contradicteurs éventuels, et je n'ai demandé aucune autorisation auprès des autorités de tutelle pour m'y rendre. C'est un débat sympathique, d'autant plus important que le génopole est inséré dans un milieu où il n'apparaît pas évident de faire passer des messages immédiats. Pierre Tambourin a eu une autre initiative remarquable : créer à l'université d'Evry des formations de type BTS, pour préparer des ingénieurs dans le domaine du génome, devant être ensuite recrutés. C'est en effet l'immersion dans le tissu local qui permet de faire comprendre ce qu'est la science, et de créer des métiers qui l'appliquent.